



Direction de la communication  
Tél. : 05 59 46 60 40  
Courriel : communication@bayonne.fr

Le 9 septembre 2013

## **DOSSIER DE PRESSE**

### **JOURNEES EUROPEENES DU PATRIMOINE « 100 ans de protection »**

**14 et 15 septembre 2013**

L'année 2013 revêt pour le monde du patrimoine une importance bien particulière : elle sera le cadre de la commémoration du centenaire de la loi du 31 décembre 1913, texte fondateur pour la protection des monuments historiques en France, mais aussi une occasion de célébrer la 30<sup>e</sup> édition des Journées européennes du patrimoine.

Cette double commémoration invite à prendre la mesure de l'extraordinaire vitalité de l'action patrimoniale depuis cent ans et de l'engagement de l'ensemble des acteurs du patrimoine – privés comme publics, bénévoles comme professionnels.

Les Journées Européennes du Patrimoine prolongent depuis près de 30 ans l'héritage transmis par la loi de 1913. Au-delà de l'enthousiasme qui anime ces deux journées de septembre, elles stimulent la fréquentation pérenne des monuments publics et privés, tout en favorisant la compréhension et l'appropriation des enjeux de la politique de protection du patrimoine par les citoyens de tous les âges.

A Bayonne, où les Journées du Patrimoine ont été inscrites il y a plus de quinze dans les rendez vous culturels favoris de l'automne, la richesse et la diversité des monuments classés, entre châteaux, remparts, maisons remarquables et cathédrale, invitent à une découverte toujours renouvelée. La notion de protection des monuments historiques trouve un sens particulier dans le cadre du label Ville d'Art et d'Histoire, le premier acte fondateur de la politique patrimoniale à Bayonne étant directement lié aux mesures de protection des fortifications de la ville, dès le début du 20<sup>e</sup> siècle. Les fortifications sont particulièrement à l'honneur, en écho au programme de coopération transfrontalière Fortius mené avec la ville jumelle de Pampelune pour la valorisation des enceintes fortifiées des deux villes. Les lieux de restitution de la connaissance patrimoniale – musées, archives, sociétés savantes,

médiathèque – mettent en œuvre leurs savoir-faire au cours de ce riche week-end, pour présenter leurs collections sous un angle inédit.

Cette année encore la forte mobilisation des partenaires culturels associatifs, privés ou publics, autour des Journées du Patrimoine à Bayonne témoigne de leur intérêt et de leur attachement à faire partager par le plus grand nombre cet héritage de l'histoire. Conçu avec tous, ce programme 2013 défriche de nouveaux chemins pour dévoiler ces patrimoines encore insoupçonnés de notre ville que la riche créativité des artistes a contribué à révéler.

*La Ville propose un Point Info Journées du Patrimoine, qui centralisera les informations et le programme, à l'Hôtel de Ville, côté Adour au rez-de-chaussée. Il sera ouvert samedi et dimanche de 10h à 12h et de 14h30 à 17h30.*

# SOMMAIRE

## **1. Les Journées Européennes du Patrimoine** **p. 4**

1.1. Présentation générale

1.2. Le thème 2013

## **2. Les temps forts des Journées du Patrimoine à Bayonne** **p. 6**

2.1 La mise en valeur des fortifications, dans le cadre de Fortius

2.2 Un regard renouvelé sur les collections patrimoniales conservées à Bayonne

2.3 Des artistes qui nous révèlent un patrimoine immatériel

## **3. Le programme** **p. 9**

3.1 Découvrir les fortifications

- Expositions
- Conférences
- Visites et circuits
- Nocturne

3.2 Célébrer le patrimoine classé

3.3 Protéger et restituer le patrimoine

3.4 Les Classiques : visites patrimoniales

## **ANNEXES** **p. 16**

A. Petite histoire de la protection des monuments historiques

B. Organismes et partenaires des Journées du Patrimoine à Bayonne

C. Remerciements

D. Fortius : les expositions patrimoniales

*Retrouvez le programme en ligne sur [www.bayonne.fr](http://www.bayonne.fr)*

# 1. Les Journées Européennes du Patrimoine

## 1.1. Présentation générale

Créées en 1984 par le ministère de la Culture, les Journées Européennes du Patrimoine ont lieu chaque année le troisième week-end de septembre.

Événement culturel de la rentrée, ces journées témoignent de l'intérêt du public pour l'histoire des lieux et de l'art. Le succès de la manifestation repose sur la grande diversité du patrimoine proposée aux visiteurs : parallèlement aux chefs-d'œuvre de l'architecture civile ou religieuse, sont mis à l'honneur les témoins des activités industrielles ou agricoles, les parcs et jardins, les sites archéologiques, les objets mobiliers, le patrimoine littéraire, fluvial ou militaire...

Les Journées Européennes du Patrimoine soulignent l'extension de la notion de patrimoine, tant chronologique que thématique, qui s'incarne aujourd'hui concrètement dans les politiques patrimoniales territoriales.

Associant initiatives publiques et privées, cet événement offre l'occasion de faire connaître l'action des pouvoirs publics et de présenter le travail de celles et ceux qui agissent quotidiennement (et le plus souvent de façon bénévole) au service de la connaissance, de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine.

Depuis 1991, les Journées du patrimoine ont pris une dimension européenne. Encouragés par le Conseil de l'Europe et l'Union européenne, 49 pays organisent désormais une manifestation similaire.

Les Journées Européennes du Patrimoine sont l'occasion pour un grand nombre de visiteurs de découvrir des édifices publics et privés qui ouvrent exceptionnellement leurs portes, dévoilant leurs « coulisses » ou des collections « secrètes ».

## 1.2. Le thème 2013

Le thème « 1913-2013 : 100 ans de protection » retenu pour cette 30<sup>e</sup> édition sera ainsi l'occasion :

- d'appréhender les différentes étapes qui ont présidé à la protection d'un lieu ou d'un objet à travers visites, expositions, ateliers, démonstrations de savoir-faire ou conférences.

- de valoriser l'engagement des propriétaires pour l'entretien et la valorisation d'un monument protégé et de mettre en avant l'histoire de leur site ou de leur collection.
- de découvrir 100 ans de chantiers et d'ateliers de restauration, 100 ans de travaux d'artisans, de restaurateurs et de laboratoires spécialisés, 100 ans de savoir-faire en matière de conservation et de mise en valeur du patrimoine.
- de rendre hommage à l'investissement de toutes celles et ceux qui, depuis 100 ans, œuvrent au sein des administrations au recensement, à l'instruction des dossiers et des décisions.

- de connaître et comprendre les innovations technologiques qui ont renouvelé le travail de restauration et profondément transformé notre approche et notre connaissance du patrimoine.

L'ambition de cette édition 2013 reste enfin celle qui a fait vivre toutes les éditions précédentes et qui constitue l'identité même de la manifestation : faire connaître les richesses monumentales et mobilières qui nous entourent, dans toute leur diversité et sur l'ensemble des territoires.

### **La loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques**

Cette loi reste un acte fondateur, véritable « monument » de la politique de protection des monuments historiques. Modifiée à plusieurs reprises, elle ancre toutefois dans l'appareil juridique français un ensemble de dispositifs, de pratiques et de réflexes qui vont contribuer à forger au fil du temps une véritable pensée du patrimoine en France.

Les principales dispositions :

- La possibilité de classer un immeuble ou un objet mobilier au titre des monuments historiques sans l'accord de son propriétaire, même dans le cas de biens privés.
- Des sanctions pénales pour le non-respect de la loi.
- Un régime de sauvegarde d'urgence - l'instance de classement - permettant de placer un bien sous la protection de l'Etat pendant une durée d'un an dans l'attente de la mise en œuvre éventuelle de la procédure de classement définitif.

## 2. Les temps forts des Journées du Patrimoine à Bayonne

### 2.1 Le programme lié aux fortifications, dans le cadre de Fortius

Bayonne, cité militaire fondée au 4<sup>e</sup> siècle, possède un patrimoine fortifié exceptionnel, véritable musée à ciel ouvert, qui couvre 15 siècles d'architecture militaire, et qui constitue aujourd'hui un atout considérable pour l'attractivité de notre ville. Le besoin de restauration est immense au regard de l'étendue des remparts et se doit d'être poursuivi sur des éléments singuliers de cet ensemble patrimonial. Les Journées Européennes du Patrimoine sont une occasion exceptionnelle de faire comprendre les enjeux de la politique de protection des monuments historiques et d'expliquer aux habitants les phases successives de restauration ou de requalification de ces éléments remarquables du patrimoine fortifié engagées dans les deux villes jumelles, Pampelune et Bayonne.

- **Les conférences** portant des regards croisés sur les fortifications de Bayonne et de Pampelune : **Nicolas Faucherre**, professeur d'histoire et d'archéologie médiévales, spécialiste des fortifications, grand connaisseur de l'ensemble fortifié bayonnais, auteur de plusieurs monographies sur le sujet présentera les fortifications de Bayonne dans leur contexte historique jusqu'à la consécration patrimoniale du classement au titre des Monuments Historiques.

**José Ignacio Alfonso Pezonaga**, architecte et directeur de projets à la Ville de Pampelune présentera la Citadelle de Pampelune. Elle fête cette année le 40<sup>e</sup> anniversaire de son classement comme Monument national. Il s'agit de la forteresse pentagonale bastionnée en usage la plus ancienne au monde, un des trésors monumentaux de la ville.

Conférence en espagnol.

Ces conférences auront lieu dans l'amphithéâtre A du campus de la Nive, un lieu particulièrement emblématique en termes de requalification du patrimoine militaire de la ville.

#### - **Le livret-jeu pour découvrir les fortifications de la ville**

*A l'assaut des remparts !*

Un parcours en famille, pour découvrir en jouant la vie et les secrets des fortifications de Bayonne.

Tout public

Livret-jeu à retirer dans les points suivants : Mairie de Bayonne/hall Cassin, Office de tourisme, Musée Basque et de l'histoire de Bayonne, Médiathèque, Pôle d'archives de Bayonne et du Pays basque, Maison des Barthes/Plaine d'Ansot.

#### - **Les expositions patrimoniales**

Place Jacques Portes, jusqu'au 29 septembre – Voir en annexe le livret des expositions.

#### - **Nocturne des remparts**

Jardins de la Poterne, à partir de 20h30

Entrée libre

Projection en continu à Bayonne des 80 clichés de l'exposition *Patrimoines, l'histoire en mouvement*, produite par l'Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire et des Villes à Secteurs Sauvegardés et Protégés (ANVPAH & VSSP), qui sont exposés simultanément sur les grilles du Jardin du Luxembourg à Paris, du 13 septembre 2013 au 12 janvier 2014.

Présentée par le Sénat et l'ANVPAH & VSSP, *Patrimoines, l'histoire en mouvement*, est la première grande exposition consacrée aux villes et territoires engagés dans la mise en valeur de leurs patrimoines. 80 collectivités invitent à découvrir leurs paysages, monuments, places, lieux de vie et savoir-faire.

20h30

20h30

Après le succès du cycle estival des Jeudi cinés programmé sur différents sites de la ville  
Projection en haute définition sur le site remarquable de la Poterne du film « **Agora** »,  
**d'Alexandro Amenabar, 2009**

Prix Goya du meilleur scénario original

Durée : 126 minutes

21h30

Egypte, IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, tandis que la révolte gronde, l'astronome Hypatie tente de sauver ce qui reste de la Bibliothèque d'Alexandrie. Une vision moderne et viscérale de la chute d'une grande civilisation rongée par le fanatisme.

**Fortius, un projet international pour la valorisation du patrimoine fortifié de Bayonne et de Pampelune** pour :

- Renforcer la coopération transfrontalière et le jumelage des deux cités.
- Développer des synergies nouvelles pour inciter à visiter le patrimoine culturel exceptionnel partagé par ces deux villes.

... avec des objectifs ambitieux :

- Favoriser la connaissance et la mise en valeur des deux ensembles fortifiés.
- Contribuer à la restauration des deux enceintes.
- Accroître l'attractivité touristique et culturelle des deux cités, par la création d'une offre culturelle et de produits touristiques innovants autour de ce patrimoine.

Projet retenu au titre du Programme opérationnel de coopération territoriale Espagne-France-Andorre (POCTEFA) 2012-2014, promu par la Communauté de Travail des Pyrénées (CTP), bénéficiant du soutien des fonds européens pour le développement régional (FEDER).

## **2.2 Un regard renouvelé sur les collections patrimoniales conservées à Bayonne**

Bayonne, connue pour son patrimoine historique exceptionnel, est également dotée de prestigieuses collections patrimoniales abritées dans les trois Musées de France et de fonds anciens conservés à la Médiathèque et au Pôle d'archives départemental. Ces Journées du Patrimoine seront l'occasion d'évoquer les efforts engagés par la collectivité et l'Etat pour protéger, animer et valoriser ces fonds remarquables.

### **- Les conférences proposées par le Musée Bonnat-Helleu au Musée Basque et de l'histoire de Bayonne**

- *Le Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France (C2RMF), un outil au service des musées de France*, par Gilles Bastian, conservateur du patrimoine, Paris, C2RMF

Samedi, 13h30

- *Rubens au Japon* : étude et restauration de 7 tableaux du musée Bonnat-Helleu, par Virginie Trotignon, restaurateur et Sophie Harent, conservateur en chef, directrice du Musée Bonnat-Helleu.

Samedi, 14h

- *Goya à Bayonne* : nouveautés et découvertes, par Gilles Bastian, conservateur du patrimoine, Paris, C2RMF et Guillaume Kientz, conservateur du patrimoine, département des Peintures, Paris, musée du Louvre.

Samedi, 15h

*A l'occasion des Journées européennes du patrimoine, le musée Bonnat-Helleu propose au public de découvrir le travail mené en commun avec le C2RMF, Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France. Une présentation de ce service, dédié à la recherche, à la conservation préventive et à la restauration des collections des musées de France, précèdera deux conférences spécifiquement consacrées aux œuvres du musée Bonnat-Helleu.*

*La première, conduite par Mesdames Virginie Trotignon, restauratrice, et Sophie Harent, directeur du musée, portera sur la restauration de sept tableaux de Pierre-Paul Rubens conservés à Bayonne, provenant du legs Derrecagaix et prêtés au Japon en 2013. La conférence présentera les interventions conduites sur ces œuvres avant leur départ.*

*La seconde intervention sera quant à elle consacrée aux analyses effectuées sur les trois tableaux de Francisco de Goya provenant des collections de Léon Bonnat, et à l'apport de l'imagerie scientifique pour la connaissance des œuvres. Menés en collaboration avec le musée du Louvre à l'occasion de journées d'études dédiées au grand artiste espagnol en janvier 2013, ces travaux de recherche ont permis de préciser la technique de l'artiste et de soulever des questions d'attribution, dont Messieurs Gilles Bastian (conservateur au C2RMF) et Guillaume Kientz (conservateur au musée du Louvre) révéleront les conclusions au public.*

***Les conférences se dérouleront au musée Basque et de l'histoire de Bayonne, salle Argitu, le samedi 14 septembre 2013.***

#### **- L'exposition « Effet Miroir, 200 jeunes racontent leur musée »**

A quelques jours de la clôture de cette exposition qui a permis à de nombreux jeunes du Pays basque de réinventer, réinterpréter la culture basque au travers des collections emblématiques du musée Basque, en y installant des œuvres originales, le public est invité à rencontrer ces artistes en herbe ou confirmés qui le guideront dans la découverte des œuvres patrimoniales ou artistiques .

Un concert du groupe Begizbegi sera spécialement conçu et accueilli dans l' Argialde du Musée à l'issue de la visite .

#### **- L'exposition de la Médiathèque « Architecture bayonnaise classée, en images »**

Puisant dans ses fonds anciens de photographies, articles de presse, plans et dessins, la Médiathèque présente quelques-uns des nombreux monuments et édifices protégés de Bayonne. Un dialogue intime avec le patrimoine.



## 2.3 Des artistes qui révèlent le patrimoine immatériel

### - La pastorale René Cassin

Texte de Jean-Louis Davant, mise en scène de Battita Berrogain et Alain Guimon.

René Cassin, bayonnais, père fondateur de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, est un personnage universel. En cela il entre dans la longue tradition de la pastorale souletine, sous la plume de Jean-Louis Davant, poète, bertsulari, professeur et académicien de la langue basque. Cassin, sans être bascophone, a selon ses propres mots « quelque chose de basque ».

Mise en scène rythmée, nouveautés scéniques, qualité de l'interprétation pour cette pastorale présentée à Chéraute en juillet dernier et accueillie à Bayonne pour la première fois. Un spectacle à ne pas manquer.

Salle Lauga, samedi, 15h30

Tarifs : 14€ adultes, gratuit pour les moins de 15 ans.

Défilé des acteurs costumés de 11h30 à 12h, départ salle Lauga jusqu'à la maison natale de René Cassin, 1 rue Ducéré, où un hommage lui sera rendu.

### - Le montage inédit d'archives audiovisuelles proposé par le Pôle d'Archives de Bayonne et du Pays Basque et le cinéma l'Atalante

#### **Cinéma en Côte basque. Souvenirs filmés des années 1920**

Musique composée par la Cie des Musiques Télescopiques pour accordéon, saxophone et bande sonore, interprétée en ciné concert par David Arriola au saxophone et Sébastien Desgrans à l'accordéon.

Samedi, 18h, entrée libre

Cinéma l'Atalante

7 rue Denis Etcheverry

1925-1929, cinq années qui précèdent la grande crise des années 1930, la Côte basque vit au rythme de la pêche, de ses plages, des festivités et du rugby.

Ce film est le fruit d'une sélection de séquences extraites du fonds d'archives de la famille Audibert, conservé aux Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques. Il offre une vue remarquable sur le quotidien des Années folles, un témoignage rare, à la fois drôle et touchant, qui nous amène à la découverte d'un passé en noir en blanc chargé d'émotions.

Des grimaces des enfants aux pitreries des adultes, la présence de la caméra ne laisse pas indifférent ces acteurs de tous les jours, ce qui rend les traces de vie plus saisissantes encore. L'objectif fixe dans les cœurs et dans les mémoires des images qui, même muettes, narrent de fort belle manière la vie quotidienne du siècle passé.

### - Le Carnaval des Animaux ; Une création originale en langue basque

Dans le cadre du Festival Musique en Côte basque, l'œuvre de Saint Saens est revisitée par OREKA TX, Pascal Indo, et les solistes de l'Opéra Symphonique d'Euskadi

Théâtre de Bayonne, samedi, 16h, 1h

**- La création radiophonique : HEGI, EGIA,EGIAK : installation originale de Maialen Lujanbio , berstulari et Xabier Erkizia, compositeur et musicien**

Dans le cadre de l'exposition « Traité de Paix » qui se déroule actuellement au musée Basque à Bayonne et au musée San Telmo à Donostia-Saint Sébastien, une performance musicale sera présentée à Bayonne simultanément sur trois lieux de mémoire et du patrimoine.

La réalité historique prend des formes différentes selon le lieu où l'on se trouve. La vérité ne peut qu'être plurielle. Trois lieux différents et simultanés pour obliger le public à choisir un point de vue ou un lieu d'écoute et donc d'interprétation. Une expérience unique et non renouvelable.

La Poudrière, la Tour de Sault, l'Argualde, jeudi 19 /09, 18H30 - 19H30

## 3. Le programme en détail

### 3.1– Découvrir les fortifications

#### Expositions

- « *Regards sur une restauration : le Bastion Royal* »

23 août au 29 septembre - place Jacques Portes, au pied du Château-Vieux.  
Présentation des travaux de restauration prévus à partir de l'automne 2013 sur le bastion Royal : défrichage des murs, enlèvement de la végétation spontanée, nettoyage des pierres et plantation de nouveaux arbres sont les mots-clés de cette opération. L'enjeu étant de donner une lisibilité nouvelle à un ensemble fortifié majeur de Bayonne et de transformer cet espace oublié en lieu de vie réapproprié par tous.

- « *Des espaces à vivre : les fortifications dans la ville* »

23 août au 29 septembre - place Jacques Portes, au pied du Château-Vieux.  
La permanence de la fonction de place forte à Bayonne, du 4<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle, fait de la ville d'aujourd'hui un véritable conservatoire de l'architecture militaire. Cette exposition donne des clés de lecture des fortifications de la ville, dans leur dimension historique et patrimoniale. Les requalifications nombreuses et audacieuses de ce patrimoine sont aussi présentées, en parallèle avec les ambitieux projets de restauration/réutilisation menés à Pampelune : des fortifications devenues lieux de vie et de découverte sensible, dans les deux villes jumelles.

#### Conférences

- *Bayonne, de la place forte au monument historique*, par Nicolas Faucherre, professeur d'histoire de l'art et d'archéologie médiévales

Faculté de Bayonne Campus de la Nive, amphithéâtre A , 8 allée des Platanes

Samedi, 14h30

- *La Citadelle de Pampelune : histoire et requalifications*, par Jose Ignacio Alfonso  
A l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de son classement comme Monument National, présentation de ce monument d'exception.

Faculté de Bayonne Campus de la Nive, amphithéâtre A , 8 allée des Platanes

Samedi, 18h

#### Parcours guidé

- *Les fortifications du Petit Bayonne : entre patrimoine et lieu de vie*

Parcours découverte par les guides-conférenciers

Rendez-vous devant l'église Saint-André, place Paul Bert

Samedi, 16h30

## EN SOIRÉE :

### **NOCTURNE DES REMPARTS**

Jardins de la Poterne, à partir de 20h30  
Entrée libre

Projection en continu des 80 clichés de l'exposition *Patrimoines, l'histoire en mouvement*, produite par l'Association nationale des villes d'art et d'histoire et villes à secteur sauvegardé, sur les grilles du Sénat à Paris, du 13 septembre 2013 au 12 janvier 2014.

Un regard sur les villes françaises engagées dans une politique de valorisation de leur patrimoine.

20h30

Projection du film « AGORA », d'Alejandro Amenabar, 2009

Prix Goya du meilleur scénario original

Durée : 126 minutes

21h30

Egypte, IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, tandis que la révolte gronde, l'astronome Hypatie tente de sauver ce qui reste de la Bibliothèque d'Alexandrie. Une vision moderne et viscérale de la chute d'une grande civilisation rongée par le fanatisme.

## 3.2 – Célébrer le patrimoine classé

### **LECTURE DE LA VILLE**

- *Balade autour du patrimoine classé*

Parcours découverte par les guides-conférenciers

Samedi : quartier du Grand Bayonne, 10h30 à 12h30, RV Office de tourisme

Dimanche : quartiers du Petit-Bayonne et Saint-Esprit, 10h30 à 12h30, RV place de la République

### **LE CHÂTEAU DE MARRACQ**

- *Visite de chantier : restauration des ruines du château, par Stéphane Thouin, architecte des Monuments historiques.*

Samedi, 10h et 11h

Sur inscription au 05 59 46 63 98

### **LA CITADELLE**

Avenue de la Citadelle (accès rue Maubec)

- *Visites guidées sur inscription au 05 59 50 54 02*

*Remparts, caserne, bastion de la Reine, porte royale, salle d'honneur, chapelle*

Samedi, 9h, 10h et 11h

- *Visite libre*

Dimanche, 10h à 18h

### **LE CHÂTEAU-VIEUX**

Cercle mixte de garnison, place du Château-Vieux

- *Visite libre : cour, salle des gardes, escalier d'honneur, salle Du Guesclin, salle François Ier, terrasse, rempart, salle de restauration, four à pain*
- *Visite commentée des portraits de la famille de Gramont par l'association Bayonne Centre ancien*

Samedi et dimanche, 10h-17h

### **LA MAISON DAGOURETTE**

- *Visite-conférence: la maison Dagourette, témoin de l'architecture portuaire bayonnaise par Olivier Ribeton, conservateur et Bernard Voinchet, architecte en chef honoraire des Monuments historiques*

Musée Basque et de l'histoire de Bayonne, salle Argitu

Vendredi, 18h

### **LA CATHÉDRALE ET LE CLOÎTRE**

- *Classement, restauration, législation : une histoire inédite de la cathédrale.*

Parcours découverte par les guides-conférenciers

Dimanche, 16h30 à 18h30

RV parvis ouest de la cathédrale (face Médiathèque)

- *Exposition de dessins d'architecte : Boeswillwald et la cathédrale de Bayonne (1851-1903)*

Musée Basque et de l'histoire de Bayonne

Samedi et dimanche

### **LA SYNAGOGUE**

35 rue Maubec

Dimanche, 15h à 17h

*Visite commentée*

### **ÉGLISES ET ORGUES**

- *Visite commentée des orgues des églises, par l'association des Amis des orgues.*

Dimanche, 15h

Départ église Saint-André, bus gratuit pour les déplacements

## **3.3 Protéger et restituer le patrimoine**

### **SOCIÉTÉ DES SCIENCES LETTRES ET ARTS**

- *Conférence : Le rôle des Sociétés Savantes dans la conservation et la transmission du patrimoine : l'exemple de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*

Musée Basque et de l'histoire de Bayonne, salle Argitu

Vendredi, 15h

### **MUSÉE BASQUE ET DE L'HISTOIRE DE BAYONNE**

- *Exposition : Effet miroir, 200 jeunes racontent leur musée. Parcours animé par les élèves acteurs du projet*

JEP 2013

Samedi, 16h

- *Concert du groupe Begiz Begi*

Samedi, 17h30

- *Exposition « 1793-(1813) Traité de paix*

*Sélection d'œuvres d'art contemporain en écho à l'exposition « 1813. Siècle, incendie et reconstruction de Donosti/San Sebastian »*

*Partenariat avec la fondation Donostia/San Sebastian 2016*

Du 28 juin au 28 septembre

*Performance « Hegi, Egia, Egiak »*

*Dans le cadre de l'exposition, performance exceptionnelle proposée par Mailen Lujanbio et Xabier Erkizia, à la Tour de Sault, à la Poudrière et au Musée Basque.*

Jeudi 19 septembre

## **MUSÉE BONNAT-HELLEU**

5 rue Jacques Laffitte (fermé au public)

Le musée Bonnat-Helleu est invité par le Musée Basque et de l'histoire de Bayonne.

- Conférences :

*Le Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France (C2RMF), un outil au service des musées de France*, par Gilles Bastian, conservateur du patrimoine, Paris, C2RMF

Samedi, 13h30

*Rubens au Japon : étude et restauration de 7 tableaux du musée Bonnat-Helleu*, par Virginie Trotignon, restaurateur et Sophie Harent, conservateur en chef, directrice du Musée Bonnat-Helleu.

Samedi, 14h

*Goya à Bayonne : nouveautés et découvertes*, par Gilles Bastian, conservateur du patrimoine, Paris, C2RMF et Guillaume Kientz, conservateur du patrimoine, département des Peintures, Paris, musée du Louvre .

Samedi, 15h

## **MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE**

Plaine d'Ansot

- *Visite commentée : entre naturalisation et moulage, les collections d'histoire naturelle*

Samedi, 15h à 16h

Dimanche, 10h30 à 11h30

## **PÔLE D'ARCHIVES DE BAYONNE ET DU PAYS BASQUE**

39 avenue Duvergier de Hauranne

- *Visite du bâtiment et des réserves*

Samedi, 10h, 11h, 14h, 15h et 16h

Sur inscription obligatoire par téléphone au 05.59.03.93.93

Groupe de 12 personnes maximum

### ***Cinéma en Côte basque. Souvenirs filmés des années 1920***

**Un court-métrage proposé par Le Pôle d'archives de Bayonne et du Pays basque et le cinéma l'Atalante.**

**Musique composée par la Cie des Musiques Télescopiques pour accordéon, saxophone et bande sonore, interprétée en ciné concert par David Arriola au saxophone et Sébastien Desgrans à l'accordéon.**

**Samedi, 18h, entrée libre**

**Cinéma l'Atalante**

**7 rue Denis Etcheverry**

1925-1929, cinq années qui précèdent la grande crise des années 1930, la Côte basque vit au rythme de la pêche, de ses plages, des festivités et du rugby.

Ce film est le fruit d'une sélection de séquences extraites du fonds d'archives de la famille Audibert, conservé aux Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques. Il offre une vue remarquable sur le quotidien des Années folles, un témoignage rare, à la fois drôle et touchant, qui nous amène à la découverte d'un passé en noir en blanc chargé d'émotions.

Des grimaces des enfants aux pitreries des adultes, la présence de la caméra ne laisse pas indifférent ces acteurs de tous les jours, ce qui rend les traces de vie plus saisissantes encore. L'objectif fixe dans les cœurs et dans les mémoires des images qui, même muettes, narrent de fort belle manière la vie quotidienne du siècle passé.

## **MEDIATHÈQUE**

10 rue des Gouverneurs

- Exposition : *l'architecture bayonnaise classée, en images*

Puisant dans ses fonds anciens de photographies, articles de presse, plans et dessins, la Médiathèque présente quelques-uns des nombreux monuments et édifices protégés de Bayonne.

Visite libre

Du 13 septembre au 5 octobre, horaires de la médiathèque

## **CERCLE FREDERIC BASTIAT**

- Conférence : *Frédéric Bastiat et Lamartine : un débat d'aujourd'hui*, par Jean-Claude Paul-Dejean

Samedi, 19h

Faculté de Bayonne Campus de la Nive, 8 allée des Platanes, Amphi 130 A

## **3.4 – Les classiques : visites patrimoniales**

### **HÔTEL DE VILLE et THÉÂTRE**

Place de la Liberté

Samedi, 14h30-18h

Dimanche, 10h-12h et 14h30-18h

- *Visite guidée : grand salon, salle du Conseil municipal, salon des mariages*  
*Théâtre : scène, dessous de scène, loges*

- *Les Arceaux en couleur : exposition d'artistes sous les arceaux de l'hôtel de ville.*

A l'initiative de la Place aux Peintres

Samedi et dimanche, 10h-18h

Redécouvrir les arceaux pour une promenade artistique inédite : peintres, photographes et sculpteurs s'installent sous les arceaux et sur le parvis de l'hôtel de ville. Ils proposent, dans ce cadre unique, des œuvres originales particulièrement variées.

Atelier enfants "dessine-moi Bayonne "

Samedi, 10h-18h

Cadeaux et exposition dans le hall de la mairie dès le dimanche matin.

### **CATHÉDRALE SAINTE-MARIE ET CLOITRE**

Samedi, 10h-12h et 15h-17h

Dimanche, 15h30-18h

Visite libre

### **COLLÉGIALE SAINT-ESPRIT**

Samedi, 8h-18h

Dimanche, 12h-18h

Visite libre

### **ÉGLISE SAINT-ANDRE**

Samedi, 9h-12h et 14h-18h

Dimanche, 9h-12h

Visite libre

### **ÉGLISE SAINT-ETIENNE**

Samedi et dimanche, 14h-18h

Visite libre

### **TEMPLE PROTESTANT**

20 rue Albert Ier

Samedi et dimanche, 15h-18h

Visite libre

- *Projection du film « Eglise de témoins » sur Théodore Monod, grande figure du Protestantisme*

### **CAGE D'ESCALIER**

- *Exposition en escalier*

6 rue Port-Neuf

Samedi et dimanche, 10h à 18h

La Mr Ride Gallery propose une découverte ludique et artistique d'une cage d'escalier du 18<sup>e</sup> siècle.

### **TRINQUET SAINT-ANDRE**

Initiation au jeu de paume et démonstrations, à l'initiative du Comité français du jeu de paume

4 rue du jeu de Paume

Dimanche, 9h-17h



**CASEMATE CACAO CLUB**

Tour Vieille Boucherie, boulevard du rempart Lachepaillet  
Samedi et dimanche, 10h-12h et 14h-18h.

**CASEMATE POTTORAK**

Boulevard du rempart Lachepaillet  
Samedi et dimanche, 10h-12h et 14h-18h.

**CASEMATE AMICALE PORTE D'ESPAGNE**

Porte d'Espagne, 2 avenue de Pampelune  
Samedi et dimanche, 10h-12h et 14h-18h.

**CASEMATE DE LA CONFRERIE DU JAMBON DE BAYONNE**

Tour de Sault, rue de la Tour-de-Sault  
Samedi et dimanche, 10h-12h et 14h-18h.

**CASEMATE DE L'ASB**

Porte de Mousserolles  
Samedi et dimanche, 10h-12h et 15h-18h.

**GALERIE DES CORSAIRES**

16 rue Pontrique  
Samedi et dimanche, 15h-19h  
Exposition de peinture de Maïté DAGUERRE "BAIONA ATSEGIN" Bayonne, ville d'art et d'histoire.

**Pour flâner pendant ces journées...****Brocante « livre, vieux papiers, collection, antiquités »**

A l'initiative de l'association Saint-S, association des commerçants, artistes et artisans du quartier Saint-Esprit  
Samedi  
Quai de Lesseps, 7h-18h

# ANNEXES

## A. Petite histoire de la protection des monuments historiques

Définissant les critères de classement et d'inscription, la loi du 13 décembre 1913 a donné naissance à un système de dispositifs de sauvegarde du patrimoine monumental, architectural, urbain, archéologique et paysager d'une grande richesse. Depuis 1913, peut ainsi bénéficier d'une protection juridique au titre des monuments historiques tout immeuble ou objet présentant un intérêt « public » ou « suffisant » du point de vue de l'histoire ou de l'art.

Mais comment s'est véritablement construite l'histoire de la protection des monuments historiques ? Retour en quelques dates-clés et grandes orientations sur un siècle de protection.

Mais comment s'est véritablement construite l'histoire de la protection des monuments historiques ? Retour en quelques dates-clés et grandes orientations sur un siècle de protection.

### Le XIXe siècle : les prémices de la protection

La prise de conscience patrimoniale prend ses racines aux lendemains de la Révolution française. Dans un mouvement étroitement lié au sentiment d'appartenance à la nation et à la construction identitaire de la France, les cercles intellectuels, les dirigeants politiques puis les citoyens vont progressivement s'approprier leur histoire collective à travers les traces monumentales qu'elle a laissées en héritage.

L'histoire de la protection des monuments historiques commence véritablement sous la Monarchie de Juillet grâce à l'action du ministre François Guizot et des premiers inspecteurs généraux, Ludovic Vitet et Prosper Mérimée. Les premiers classements de monuments considérés comme majeurs sont établis sous forme de listes en 1842 à 1875. Ils ont pour principal objectif de répartir les aides financières de l'État.

Victor Hugo, en faveur de la mise en place d'un système de contrôle par les services spécialisés de l'État, sera finalement entendu et la première loi française sur les monuments historiques adoptée le 30 mars 1887. Encore prudente, elle contient en germe toutes les dispositions qui fondent notre droit actuel en matière de patrimoine.

### L'adoption de la loi sur les monuments historiques

La prise de conscience des insuffisances de la loi de 1887 – et le bouleversement que constitue, notamment en ce qui concerne le patrimoine mobilier, la loi du 9 décembre 1905 sur la séparation des églises et de l'État – rendront rapidement nécessaire la préparation d'un texte plus ambitieux : la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques.

Bien que modifiée à plusieurs reprises, elle ancre dans l'appareil juridique français un ensemble de dispositifs, de pratiques et de réflexes qui vont contribuer à forger au fil du temps une véritable pensée du patrimoine en France.

Cette loi prévoit :

- la possibilité de classer un immeuble ou un objet mobilier au titre des monuments historiques sans l'accord de son propriétaire, même dans le cas de biens privés ;
- des sanctions pénales pour le non-respect des prescriptions de la loi ;
- des clauses d'inaliénabilité des objets mobiliers de l'État ;
- un régime de sauvegarde d'urgence, l'instance de classement, permettant de placer un bien sous la protection de l'État pendant une durée d'un an dans l'attente de la mise en œuvre éventuelle de la procédure de classement définitif.

### **1914-1945 : quelle protection en temps de guerre ?**

La Première Guerre mondiale et ses conséquences retardent considérablement la préparation et l'entrée en vigueur du décret d'application de la loi du 31 décembre 1913, qui ne sera finalement adopté que le 18 mars 1924.

Les dévastations de la Grande Guerre, notamment dans les territoires du nord-est, entraînent des pertes irrémédiables et appellent d'importants travaux sur les monuments classés endommagés (comme la cathédrale de Reims), mais aussi des classements originaux (champs de bataille, cimetières militaires, monuments commémoratifs).

L'une des principales innovations des années de l'entre-deux-guerres est la formalisation par la loi du 23 juillet 1927 du second degré de protection : l'inscription sur l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques, prévue dès l'origine par la loi de 1913.

Le second conflit mondial ne sera pas sans effet sur la politique patrimoniale, à l'image des nombreux arrêtés de classement pris pour placer des biens sous la protection de l'article 56 de la convention de La Haye et éviter leur réquisition et leur destruction : 20 % des 6 000 cloches classées en France ont par exemple été protégées en 1941 et 1942, pour leur éviter d'être fondues pour l'effort de guerre allemand.

Le gouvernement de Vichy a également laissé une trace importante dans la législation patrimoniale française : le 25 février 1943 est adoptée la loi qui fonde la notion de « champ de visibilité » des monuments historiques. Elle va donner un rôle central aux architectes des bâtiments de France (alors architectes départementaux des monuments historiques), désormais chargés de s'assurer que les travaux conduits « aux abords » des monuments classés et inscrits ne portent pas atteinte à ces derniers.

### **Le second XXe siècle : l'ouverture du champ patrimonial**

Tout au long de la deuxième moitié du XXe siècle, un regard nouveau est porté sur les créations du XIXe siècle et de la première moitié du XXe siècle.

Trois ministres permettront l'émergence d'une véritable prise en compte de l'architecture du XXe siècle par le service des monuments historiques :

- André Malraux, qui fit entre autres classer la villa Savoye de Le Corbusier et le « Palais idéal » du facteur Cheval ;
- Michel Guy qui, dix ans plus tard, fit établir une liste de plusieurs centaines d'édifices des XIXe et XXe siècles susceptibles d'être classés ou inscrits ;
- Jack Lang, enfin, qui insista sur la prise en compte du patrimoine de la deuxième moitié du XXe siècle.

Le premier classement d'un immeuble du XXe siècle, en dehors des ouvrages liés aux conflits mondiaux, intervient en 1957 avec le théâtre des Champs-Élysées, construit dès 1911 par Auguste Perret. Ce dernier, ainsi que Tony Garnier, Robert Mallet-Stevens et Le Corbusier, seront les principales figures de ces premières expériences de protection du patrimoine du XXe siècle.

La loi dite « Malraux » sur les secteurs sauvegardés, le 4 octobre 1962, consacre cette nouvelle vision du patrimoine : le monument, construit comme un bien exemplaire, unique et isolé, n'est plus perçu comme suffisant. Ce sont des ensembles urbains, avec leur cohérence architecturale, chronologique ou stylistique, qu'il convient désormais de prendre en compte. Les premiers secteurs sauvegardés sont créés à Lyon (1962), à Besançon (1964), à Sarlat-la-Canéda (1964) et à Saint-Germain-en-Laye (1964).

Le régime des « zones de protection » institué par la loi du 2 mai 1930 autour de certains sites et monuments historiques, est remplacé, par l'effet de la loi de décentralisation du 7 janvier 1983, par celui des zones de protection du patrimoine architectural et urbain (devenu « architectural, urbain et paysager » par la loi du 8 janvier 1993).

Ces ZPPAUP seront souvent utilisées pour élargir le périmètre de protection des monuments historiques et le doter d'un « règlement », apportant une plus grande lisibilité des prescriptions et permettant de les anticiper. Leur régime est transformé par la loi dite « Grenelle II » du 12 juillet 2010, pour laisser place aux aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP), comprenant un volet environnemental plus développé.

En même temps que s'élargit le champ chronologique de la protection, le regard se tourne vers des catégories de biens peu étudiées jusqu'alors, et notamment, dans le contexte de « déprise industrielle » des Trente Glorieuses, vers le PIST (Patrimoine industriel, scientifique et technique). Cette catégorie comprend notamment des biens liés à l'histoire des chemins de fer mais s'étend aussi aux usines, machines, avions, automobiles, véhicules hippomobiles, châteaux d'eau ou installations minières.

Les années 1990 voient apparaître les premiers débats sur le « patrimoine culturel immatériel de l'humanité ». Privilégiant les pratiques, représentations ou savoir-faire – ainsi que les instruments et les espaces culturels qui leur sont associés – faisant partie intégrante du patrimoine culturel des communautés qui les maintiennent en vie, il trouve une reconnaissance officielle à travers la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel adoptée par l'UNESCO en 2003.

## **Le patrimoine, aujourd'hui**

### **Les monuments historiques**

En 2013, plus de 44 000 immeubles sont protégés au titre des monuments historiques, dont environ 14 500 sont classés et près de 29 700 sont inscrits ; 132 000 objets sont classés au titre des monuments historiques, et le nombre des objets mobiliers inscrits, depuis 1971, dépasse probablement ce chiffre. La France compte également quelque 100 secteurs sauvegardés et plus de 600 zones de protections du patrimoine architectural, urbain et paysager.

Ces données peuvent paraître impressionnantes. Elles sont en réalité faibles au regard du riche patrimoine architectural de la France, évalué à plusieurs centaines de milliers, voire à plus d'un million d'unités.

La politique actuellement suivie est celle d'une plus grande sélectivité. Ainsi, en 2011, 89 immeubles ont été classés au titre des monuments historiques, et 281 inscrits. Encore ces protections sont-elles souvent, en fait, des rectifications de protections anciennes et incomplètes. 447 objets mobiliers ont été classés en 2011, le nombre des objets inscrits étant évalué à 1000 à 2000 unités par an.

Si la protection des immeubles, objets mobiliers, cités historiques ou paysages culturels doit bien entendu se poursuivre, de manière raisonnée, le service des monuments historiques tente aujourd'hui d'ouvrir de nouvelles perspectives, tendant notamment à la protection, dans leur cohérence, d'ensembles historiques mobiliers, et au maintien in situ d'objets mobiliers classés dans des immeubles classés.

### **L'enjeu des abords des monuments historiques**

Différents outils ont été successivement créés pour en assurer la protection et mettre en valeur le patrimoine, répondant à des préoccupations diverses et légitimes, à l'évolution de la réglementation de l'urbanisme et aux progrès de la centralisation. La superposition de régimes de protection différents nécessite désormais une rationalisation pour mieux les articuler avec le droit de l'environnement (protection des sites) et celui de l'urbanisme, afin d'améliorer leur efficacité et leur compréhension par les élus comme les citoyens. Ce sera l'un des objectifs de la prochaine loi sur les patrimoines.

### **Le patrimoine culturel immatériel (PCI)**

Le thème de la protection du patrimoine englobe également celui du patrimoine culturel immatériel (PCI). Celui-ci comprend l'ensemble des pratiques, expressions ou représentations qu'une communauté humaine reconnaît comme faisant partie de son patrimoine dans la mesure où celles-ci procurent à ce groupe humain un sentiment de continuité et d'identité. Ces pratiques concernent principalement, mais de manière non exclusive, les traditions orales, musicales ou chorégraphiques, les langues en tant que supports de ces traditions, les jeux et sports traditionnels, les manifestations festives, les savoir-faire artisanaux, les savoirs et savoir-faire liés à la connaissance de la nature ou de l'univers.

La France a ratifié en 2006 la convention de l'UNESCO du 17 octobre 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (PCI). Depuis cette date, le ministère de la Culture et de la Communication s'attache, à travers la mission Ethnologie, à mettre en œuvre cette convention. A ce jour, des pratiques et savoir-faire comme le fest-noz, le compagnonnage, la tapisserie d'Aubusson, le Maloya ou l'équitation de tradition française ont d'ores et déjà été inscrits en 2010 sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

### **Et demain ?**

Face à la forte valeur sociale et économique du patrimoine dans un environnement devenu multiculturel, il est aujourd'hui entendu que la politique de protection des monuments historiques englobe des enjeux plus larges. Une grande attention est ainsi portée à sa faculté à nourrir l'innovation, l'activité économique et l'attractivité des territoires. Ce sont les savoir-faire ancestraux, les compétences de nos artisans, les technologies de pointe de nos restaurateurs ou encore les entreprises spécialisées dans le développement des outils numériques qui restent garants de la transmission des sites patrimoniaux, et dans un même mouvement du tissu culturel et touristique de chaque région.

Une nouvelle loi réaffirmera prochainement l'importance des patrimoines au sein des territoires. Il s'agira, à l'aide de nouveaux outils juridiques, de permettre le dialogue des approches culturelles, urbanistiques et environnementales pour faire du patrimoine culturel et naturel une composante intrinsèque des territoires et améliorer son accès auprès de tous les publics.

## **B. Organismes et partenaires**

Les journées européennes du patrimoine sont organisées par le ministère de la Culture et de la Communication. Elles reçoivent le soutien de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment et de la RATP, partenaires fidèles de la manifestation.

Elles sont mises en œuvre dans chaque région par les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC) et mobilisent :

- le Centre des monuments nationaux (Monum) ;
- les architectes en chef des monuments historiques ;
- les architectes des bâtiments de France ;
- les propriétaires des monuments et des sites, publics et privés, ainsi que de nombreuses associations : la Demeure Historique (DH), Vieilles Maisons Françaises (VMF), la Fondation du Patrimoine ;
- les comités départementaux du tourisme, les offices de tourisme et syndicats d'initiatives ;
- les collectivités territoriales et notamment les Villes et pays d'Art et d'Histoire ;
- les partenaires nationaux des Journées européennes du patrimoine ;
- ainsi que tous les professionnels et bénévoles œuvrant pour le patrimoine.

## **C. Remerciements**

À toutes les personnes et associations, professionnels et bénévoles, impliqués dans l'organisation de ces Journées à Bayonne qui œuvrent toute l'année à la valorisation du patrimoine à Bayonne.

## **D. Fortius : les expositions patrimoniales**

*Plus d'informations auprès de la direction de la communication de la Ville de Bayonne :  
[c.jomier@bayonne.fr](mailto:c.jomier@bayonne.fr)  
05 59 46 63 01*